



Caisse de Crédit Municipal de NICE
43 rue Gioffredo
06000 NICE

PILIER 3- Informations
Au 31 décembre 2025

Caisse de Crédit Municipal de Nice - indicateurs clés (EU KM1)

Le tableau des indicateurs clés ci-dessous répond aux exigences de publication du pilier III des accords de Bâle, transposées en droit européen à travers le règlement (UE) n° 575/2013 CRR (et modifications ultérieures).

Il présente une vue globale des différents ratios prudentiels de solvabilité, de levier, de liquidité et de financement stable de l'établissement, leurs composants et les exigences minimales associées.



Indicateurs clés (KM1)		31/12/2025 en K€	30/09/2025 En k€	30/06/2025 en K€	31/03/2025 en K€
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	21 094	21 094	21 096	21 280
2	Fonds propres de catégorie 1	21 094	21 094	21 096	21 280
3	Fonds propres totaux	21 094	21 094	21 096	21 280
4	Montant total d'exposition au risque	22 490	22 577	22 173	22 067
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	93,79%	93,43%	95,15%	96,43%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	93,79%	93,43%	95,15%	96,43%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	93,79%	93,43%	95,15%	96,43%
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)				
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	6,00%	6,00%	6,00%	6,00%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macro prudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)				
9	Coussin de fonds propres contra cyclique spécifique à l'établissement (%)	1%	1%	1%	1%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)				
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)				
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)				
11	Exigence globale de coussin (%)	3,50%	3,50%	3,50%	3,50%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	11,50%	11,50%	11,50%	11,50%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	82,29%	81,93%	83,65%	84,93%
13	Mesure de l'exposition totale	27 518	27 324	26 803	26 325
14	Ratio de levier (%)	76,66%	77,20%	78,71%	80,74%
14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)				
14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)				
14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3%	3%	3%	3%
14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)				
14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	3%	3%	3%	3%
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	1 038	1 132	1 134	1 251
16a	Sorties de trésorerie – Valeur pondérée totale	208	409	573	555
16b	Entrées de trésorerie – Valeur pondérée totale	7 008	6 872	6 475	6 169
16	Sorties de trésorerie nette totale (valeur ajustée)	52	102	143	139
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	1 991,83%	1 106,44%	791,45%	785,84%
18	Financement stable disponible total	25 638	25 499	25 092	24 259
19	Financement stable requis total	11 071	10 954	10 850	10 782
20	Ratio NSFR (%)	231,57%	232,79%	231,26%	224,99%



**Déclaration en vertu des orientations 2016/11 de l'ABE relatives aux exigences de publication
au titre de la 8^{ème} partie du règlement (UE) n° 575/2013 et des modifications ultérieures**

ATTESTATION

Je certifie qu'à ma connaissance, conformément aux directives 2016/11 de l'EBA sur les exigences de divulgation en vertu de la partie huit du règlement (UE) n°575/2013, les informations fournies conformément à la partie huit susmentionnée ont été préparées conformément aux processus de contrôle interne convenus au niveau de l'organe de direction de la Caisse de Crédit Municipal de Nice.

Fait à Nice, le 02 Mars 2026

Le directeur,
Alexandre DELETTRE